La mairie de Gardanne change ses numéros de téléphone. Pour le standard : 04 42 51 79 00

énergies

Vendanges à Valabre, page 4

Bimensuel n° 63 - du 1 au 15 novembre 96 - 2F - ISSN 1247-9233

Le magazine d'informations locales de Gardanne

AGENDA

NOVEMBRE 96

S	2	Hand : GH/Thuir
D	3	Loto de la Boule Verte
L	4	Expo « entre glace et totem »
M		Permanence juridique retraités
M	6	Castagnade et bal foyer 3ème âge
J	7	
V	8	Basket cadet : Léo-Lagrange/Simiane
S	9	Basket Léo-Lagrange/Aubagne
D	10	Commémoration
L	11	Conférence peinture
M	12	Permanence juridique, avocat
M	13	
J	14	Sortie 3ème âge à Marseille
V	15	Henri Dès
S		Compétition tir à l'arc (CLES)
D		Rugby : GRC/Plan d'Orgon

Roger Meï élu député, page 3

Avec 60,32% des suffrages au second tour de l'élection législative, Roger Meï devient député de la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône. Il succède donc à Bernard Tapie à l'Assemblée nationale, où il défend désormais l'avenir économique du bassin minier et des 18 communes de la chaîne de l'Etoile.

Un derby dans l'esprit, page 5

Le stade Savine était plein pour un match de Coupe de France exceptionnel entre Biver Sports et l'AS Gardanne, le 12 octobre dernier. Joué dans un très bon état esprit, il a fait honneur au football et à la ville. Biver l'a emporté (4-0) et l'ASG place ses ambitions dans le championnat.

Conseil municipal, page 6

énergies inaugure dans ce numéro une nouvelle rubrique : toutes les questions abordées par le précédent Conseil municipal (celui du 26 septembre) y figurent, ainsi que le vote des élus. Un document utile pour la compréhension des décisions municipales.

Rénovation

Les belles bagnoles

Au puits Gérard, entre Biver et Mimet, un atelier original reçoit les voitures de prestige. Arrivées parfois en piteux état, elles repartent flambant neuves comme jadis.

Raymond Fiori dans son atelier bivérois : un mécano aux mains d'or.

A L'ATELIER MFP, CRÉÉ EN 1988 PAR RAYMOND FIORI, les R8 Gordini côtoient sans complexe les Lamborghini, Aston Martin et autres voitures de renom. Le bouche-à-oreille est sa meilleure publicité, les clients viennent de toute la France et des pays limitrophes pour faire retaper leurs « antiquités roulantes. » Les voitures peuvent rester en travaux pendant de nombreux mois : « *Ce sont des clients très pointilleux, le temps ne compte pas pour eux, ni pour moi d'ailleurs. Seul le résultat est important. Si la recherche des pièces manquantes met deux années, le client patientera, car il veut la perfection. Ce sont des collectionneurs et bien sûr des connaisseurs.* » Branché sur un réseau international de pièces détachées qu'il a découvert par connaissance et au fur et à mesure des années d'expérience, il arrive toujours par dégotter ce qu'il veut. En contact permanent avec les grandes usines automobiles, Raymond se livre aussi à des recherches historiques pour être sûr que la composition du moteur ou de toutes autres parties mécaniques qu'il répare est conforme à l'origine. « *Pour les puristes, la beauté intérieure c'est la cerise sur le gâteau.* » S'il ne réalise pas la totalité des travaux, il collabore avec des ébénistes, des tôliers, des électriciens... Si le propriétaire du véhicule désire se charger par pur plaisir du reste des réparations, ce qui est souvent le cas, Raymond peut encore les aiguiller.

Les mains dans le cambouis...Raymond Fiori

Spécialiste en mécanique, Raymond a travaillé un peu partout dans le monde où se déroulent les grandes courses automobiles, avant de s'installer au pied de l'ancien puits de mine. Lui-même pilote, il mélange avec beaucoup de minutie et de précision sa passion et son métier. Il a fait ses premiers pas dans les circuits à 17 ans alors qu'à 14 ans il travaillait déjà dans un garage. A 19 ans il reçoit le titre de champion de France des mécaniciens.

Connu par tous les experts de la mécanique, il lui arrive en permanence d'être appelé lors d'une course ou dans un salon (musée, exposition, foire) pour une intervention sur un véhicule de valeur. Outre la vingtaine de voitures qu'il répare dans l'année à l'atelier MFP, *Momond,* comme on le surnomme dans le milieu automobile, a su garder ses qualités de rallye-man.

C'est en parfait coureur qu'il conseille, assiste et fait la mise au point des voitures de courses. Son expérience porte ses fruits puisque l'équipage féminin (Joseph-Brondino) qu'il manage vient de remporter le titre de champion de France des

LE ONZE NOVEMBRE sera célébré l'anniversaire de l'armistice de 1918. La cérémonie au monuments aux morts place de l'Hôtel de ville aura lieu à 11 heures et sera suivie pour les adhérents du repas annuel. A l'occasion de cette commémoration, l'Union Nationale des Combattants informe tous les Anciens que les adhérents qui souhaitent recevoir une décoration doivent se faire inscrire au bureau de l'UNC, 5 rue Jules Ferry qui tient une permanence tous les jeudis à partir de 18 heures.

LES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ 96 à l'initiative des associations *CLES, Contacts, GMT , Tennis club, Pause café , le comité des jeunes gardannais* ainsi que des services municipaux ont remporté un vif succès. Tel est le bilan global dressé par plusieurs de ces intervenants lors d'une réunion tenue le 14 octobre à l'invitation de Gilbert Payan et Alain Barrier, adjoints au maire. Chacun a donc souhaité que l'expérience soit reconduite. Une remarque cependant : les associations non présentes en 96 qui souhaiteraient s'investir pourront intervenir dès l'été prochain. Il suffit qu'elles se fassent connaître auprès de l'OMJ.

LES BIVEROIS ET LES GARDANNAIS SE SONT DÉPLACÉS en nombre pour participer à la manifestation du 17 octobre à Marseille. Des enseignants, des salariés de Pechiney, une délégation de mineurs et des fonctionnaires territoriaux accompagnaient le cortège sous un resplendissant soleil d'automne. Pour défendre le service public, l'emploi et les salaires, quarante mille personnes ont défilé du Vieux-Port à Castellane. Réduire le temps de travail à salaire égal, revaloriser les bas salaires et transformer les emplois précaires en titularisations, embaucher dans les secteurs où les heures supplémentaires s'accumulent... Les propositions ne manquent pas, tout comme la détermination pour les faire aboutir. Pour beaucoup, ce n'était pas un recommencement du mouvement de décembre, mais plutôt un prolongement, comme si ces dix mois où les difficultés se sont accrues n'étaient qu'une parenthèse.

Législative

Roger Meï élu député

IL EST 19H30, CE DIMANCHE 20 OCTOBRE. Dans le hall de la mairie envahi par les projecteurs, les micros et les caméras, tout le monde attend le début du journal national de France 3. Les titres s'égrennent, litanie de drames, d'accidents, de foules en colère. Soudain, l'actualité est là. Dans des millions de foyers en France, on parle de Gardanne. « *Avec plus de 58% des voix, Roger Meï est élu dans la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône,* » annonce la journaliste. Quelques mots, sourire crispé par la tension des dernières heures, puis c'est la sortie. La chaleur de la rue est bien plus naturelle que celle des projecteurs. Dehors, des centaines de Gardannais crient à tue-tête « *on a gagné* » et escortent le tout nouveau député-maire jusqu'à la Maison du Peuple. Là, une ovation salue l'entrée de Roger Meï qui met plusieurs minutes à se frayer un chemin jusqu'à l'estrade, où il remerciera les électeurs de l'avoir « *aidé à faire barrage au Front national, sa haine et sa violence* » et se dira « *porteur des valeurs de la République, liberté, égalité, fraternité.* » *La Marseillaise* est reprise en chœur par un bon millier de personnes, puis c'est *l'Internationale*. Les résultats définitifs tombent : avec 60,32 % des voix, Roger Meï succède donc à Bernard Tapie à l'Assemblée nationale.

Première prise de parole à l'Assemblée nationale le mardi 22 octobre : Roger Meï interpelle le Gouvernement sur l'avenir du Bassin minier. photo AFP

Dimanche 20 octobre, 20 heures : la Maison du Peuple bondée salue l'élection de Roger Meï.

Élection législative, 10ème circonscription

	Résultats 1er tour		Résultats 2nd tour	
	Gardanne	circonscription	Gardanne	circonscription
Inscrits	11903	100939	11903	100940
Votants	6671 - 56,04%	41764 - 41,37%	7824 - 65,73%	50389 - 49,91%
Nuls, blancs	69 - 1,03%	1129 - 2,70%	352 - 4,49%	2899 - 5,70%
Meï	3622 - 54,85%	15390 - 37,87%	4938 - 66,08%	28646 - 60,32%
Bariller	1551 - 23,48%	10890 - 26,79%	2534 - 33,91%	18844 - 39,67%
Fabre-Aubrespy	665 - 10,07%	6351 - 15,62%		
Kouchner	565 - 8,55%	5400 - 13,28%		

Evenat : Gardanne 32 (0,48%), **Circonscription** 449 (1,10%) ; **Le Guillou : G** 32 (0,48%), **C** 258 (0,63%) ; **Barbaria : G** 26 (0,39%), **C** 312 (0,76%) ; **Mathieu : G** 25 (0,37%), **C** 365 (0,89%) ; **Mallol : G** 24 (0,36%), **C** 324 (0,79%) ; **Montagner : G** 23 (0,34%), **C** 250 (0,61%) ; **Persia : G** 18 (0,27%), **C** 251 (0,61%) ; **Martinez : G** 11 (0,16%), **C** 196 (0,48%) ; **Roubaud : G** 9 (0,13%), **C** 199 (0,48%)

Une force en plus

Le 20 octobre dernier, les électeurs de Gardanne et de la Xème circonscription ont décidé de me choisir comme député. Dans notre ville , après m'avoir placé très largement en tête avec 55 % dès le premier tour, ce sont 66 % des votants qui se sont retrouvés sur mon nom au 2ème tour, hommes et femmes de gauche, mais bien au-delà, républicains et citoyens attachés aux valeurs d'humanisme. J'ai été très sensible à cette marque de confiance des Gardannais et des Gardannaises qui ont ainsi confirmer leur vote des Municipales.

Dès aujourd'hui, je serai le député de tous les habitants de cette circonscription. Les dossiers que je défends depuis tant d'années pour l'emploi, le RTR, l'accès au savoir… ce nouveau mandat me donnera plus de force pour les faire avancer.

Je suis et je demeure aussi votre maire, le maire d'une ville dont toute la France connaît aujourd'hui la chaleur et la solidarité.

Votre député Maire
Roger Meï

Vendanges

Un labeur couleur lie de vin

Dernier bastion vinicole gardannais, les vignobles du legs de Geydan s'étendent sur dix hectares et demi sur le site de Valabre. Au gré du temps, les élèves du lycée font la cueillette...

A Valabre, 550 hectolitres de vin sont produits chaque année.

PERTURBÉS PAR LES INTEMPÉRIES, LES VENDANGES se sont prolongées jusqu'à la fin du mois d'octobre. La responsable d'exploitation Bénédicte Macé a organisé la récolte du raisin par toutes les classes du lycée agricole. « *Des BEP "agricoles" aux BTS, ce sont 450 élèves qui participent au moins une demi-journée à la cueillette* » explique monsieur Zucchelli, l'ouvrier permanent spécialisé dans les vignes et le vin. Les vendanges démarrent la dernière semaine de septembre et se poursuivent sur deux ou trois semaines en fonction du temps. « *Il faut se dépêcher pour ne pas laisser pourrir le raisin. Nous commençons par cueillir le raisin le plus mûr, "le Grenache" cette année, et puis nous poursuivons. Au préalable, des tests de maturité sont pratiqués pour contrôler le taux de sucre et d'acidité* » commente Bénédicte. Pour la période, un vendangeur saisonnier est embauché et les élèves participent avec lui à la manutention et aux transports des caisses des parcelles à la cave. Nouveauté, cette année deux hectares de la plantation ont été vendangés par une machine. « *C'est efficace, mais cela se réalise essentiellement dans les vignes sur fil* » poursuit Bénédicte. Cet hiver, au moment de la taille, une ancienne plantation *en gobelet* de 1,5 hectares sera mise elle aussi sur fil. Son souhait serait que le reste du vignoble subisse la même transformation au cours des années à venir pour faciliter l'exploitation.

Sylvia Hernandez

3 questions à ... Bénédicte Macé *

Les particuliers qui possèderaient des vignes peuvent-ils vous amener leur récolte ?

Non, nous ne sommes pas une coopérative, mais une cave (NDLR: « La Féraude »). Jusqu'à maintenant, la coopérative locale associée à celle de Puyloubier recevait les petits viticulteurs, mais face à la perpétuelle réduction de la demande, elle a fermé.

A combien se chiffre la production de vin ?

Sur le vignoble de Valabre, nous produisons 150 hectolitres de rosé et 400 de rouge. Sur Bouc-Bel-Air, le vignoble qui en est à sa 5ème feuille produit 60 hectolitres de rosé en Appellation d'Origine Contrôlée Côte de Provence. Nous le vendons au particulier. Le lancement officiel de ce vin est prévu pour le 7 novembre à 17h à la cave de la Féraude.

Quel est le secret de la belle couleur du vin ?

La macération, bien sûr mais aussi le mélange des raisins : le Grenache, le Syrah, le Cinsault, le Carignan, le Mourvèche, l'Alicante, l'Aubun et l'Ugni blanc.

** responsable d'exploitation au lycée agricole de Valabre*

LA RANDONNÉE OCCITANE « La Traversado » comptait huit Gardannais sur les 53 participants. A pied, à travers les Alpes de France en Italie, Richard Combe et sa fille, Patrick Feruci et ses deux fils, Jean-Claude et Geneviève Rabiller ainsi que Czeslaw Nadolski ont traversé 75 kilomètres de montagne en trois jours. Les grimpeurs réconfortés dans leurs efforts par un accompagnement provençal, évoluaient chaque jour aux sons des galoubets et des fifres. Refuges et sanctuaires étaient le soir les bienvenus pour un repos bien mérité. Cette marche pour la culture provençale se renouvelle chaque année avec autant de succès : du col de l'Arche à Santo-Lucio de Comboscuro (Valle Grana), le mouvement provençal n'est jamais absent. Dans la Provence italienne, de nombreuses initiatives se déroulent depuis trente ans.

LES SORTIES POUR LE 3ÈME ÂGE s'accélèrent en ce mois de novembre : un film au 3 Casino le lundi 4, suivi d'un débat et du pot de l'amitié. Le jeudi 7 c'est une castagnade et un bal qui sont prévus. Le jeudi 14,sortie à Marseille avec un déjeuner au lycée hôtelier de Bonneveine. La visite culturelle concerne l'exposition du « Marseille Antique » au musée de la Bourse. Renseignements Tél: 04 42 58 01 03.

L'OFFICE DU TOURISME informe que les visites commentées de la vieille ville se poursuivent. Celle du mois de novembre aura lieu le samedi 9 et le rendez-vous est fixé à 14 heures devant l'Espace Bontemps au 1 boulevard Bontemps. Un diaporama sera diffusé juste avant le départ et la visite se terminera par le musée de la vieille-ville. Tél. 04 42 51 02 73.

L'INSEE EFFECTUERA SUR LA COMMUNE DE GARDANNE une enquête par sondage sur le thème des *Conditions de vie*. Elle se déroulera jusqu'au 9 novembre 1996 et les ménages tirés au sort seront avertis par courrier avant le passage des agents de l'INSEE qui devront être munis d'une carte d'identité justifiant leur qualité.

Coupe de France

Un derby dans l'esprit

AS Gardanne contre Biver Sports, ce quatrième tour de coupe de France opposait deux clubs de la commune. Biver a gagné, le football aussi.

C'EST LE JOUR DE L'ÉCLIPSE, MAIS LES MILLE PAIRES D'YEUX qui ceinturent la pelouse du stade Savine n'en ont cure. Pour eux, le spectacle est sur l'herbe, où un duel fratricide doit opposer les deux clubs de la ville, Biver Sports et l'AS Gardanne. Une minute de silence pour honorer la mémoire d'Elie Trapani et d'André Magnan, tous deux décédés après avoir servi les deux clubs, et c'est parti. Les Bivérois, qui évoluent deux divisions au-dessus de l'ASG, font d'entrée le siège de Torrès, Ambroise Mendès testant la solidité de la transversale. Fébriles en défense, les Gardannais ne peuvent maîtriser l'intenable Borsali, accroché aux six mètres. Mendès transforme le pénalty (22ème) et paradoxalement s'ouvre alors la meilleure période de l'ASG, qui manque d'un cheveu l'égalisation instantanée par Ventura, dont le tir est détourné par le poteau. Biver pare au plus pressé, se replie en défense et attend que finisse l'orage. Et c'est Mendès, encore lui, qui enfonce le clou d'une percée dans l'axe ponctuée d'un tir victorieux (33ème). L'ASG tente bien d'accélérer le jeu à la reprise, mais la sanction tombe, définitive : Jean-Jacques Mendy déborde sur l'aile et adresse un centre au cordeau à Mazzoni qui de la tête, inscrit le troisième but bivérois (51ème). C'est terminé, le match est plié et s'achève sans aucune tension. Avec même une pointe d'humour, lorsque le micro annonce que *« le gagnant du filet garni est M. Petit, »* l'entraîneur de Biver Sports… Un ultime but tombera dans son escarcelle, inscrit avec beaucoup d'élégance par Borsali (86ème). Au coup de sifflet final, les joueurs des deux équipes se congratulent : Gardannais ou Bivérois, ils auront également fait honneur à leur ville.

B.C.

Indécis pendant une demi-heure, le match a basculé avec le deuxième but bivérois.

4 questions aux entraîneurs

Max Piacentini, avez-vous cru à l'égalisation pour l'ASG ?

On les a craint, on n'a pas développé notre jeu habituel. Ils ont récupéré trop de ballons dans l'axe.

C'est un match qui vous laisse des regrets ?

Non, pas du tout. La coupe n'est pas notre objectif : la priorité, c'est le championnat et la montée en PHA.

Gérard Petit, à quel moment avez-vous compris que le match était gagné pour Biver ?

Au troisième but, pas avant. Je ne suis pas un entraîneur très confiant…

La DHR est-elle vraiment différente de la PHB ?

Tactiquement, ce n'est pas pareil. Mais l'ASG a les moyens de lutter pour l'accession. Nous aussi…

Max Piacentini est entraîneur de l'AS Gardanne. Gérard Petit est entraîneur du Biver Sports. Biver a joué le 27 octobre le 5ème tour de la Coupe contre Montredon. Nous y reviendrons dans le prochain numéro.

ANNONCES

Tennis

Les adultes peuvent s'inscrire ou renouveler leur carte auprès du Tennis club, au siège à Fontvenelle, le mercredi toute la journée et le samedi matin. Les cadets, juniors, séniors et vétérans reprennent leur championnat début novembre.

Rugby

En championnat 1ère et 2ème série, le RC Gardanne reçoit Plan d'Orgon le dimanche 17 novembre à 15h à Fontvenelle.

Basket-ball

Les séniors de Léo-Lagrange reçoivent Aubagne au COSEC le dimanche 10 novembre à 9h30. Les cadets accueillent Simiane le 9 à 18h15 au Pesquier, juste après les cadettes qui jouent contre Trets à 16h15.

Handball

En coupe de France, Gardanne Handball reçoit Thuir le samedi 2 novembre à 20h30 au gymnase Léo-Lagrange. Les féminines accueillent Monteux le samedi 16 novembre en pré-fédérale, même endroit, même heure.

Tir à l'arc

Le CLES organise une compétition de tir à l'arc le dimanche 17 novembre, de 9h à 20h au gymnase Léo-Lagrange.

RÉSULTATS

Basket-ball

L'équipe sénior du club Léo-Lagrange l'a emporté par forfait contre Roquevaire et a battu le Rove 63 à 54. Les cadets 1 ont battu Mimet-Gréasque 74 à 48, les cadettes ont battu Endoume 44 à 14.

Football

En DHR, Biver s'est imposé à Barbentane 7 à 2. L'AS Gardanne a battu Luynes en PHB 1 à 0.

Handball

En Coupe de France, Gardanne Handball bat Bruguière (Haute-Garonne) 26-25. En championnat, les Gardannais ont fait match nul contre Saint-Auban (23-23). Les féminines battent l'Entente Comtadines 22 à 6 et l'USCR 15 à 14.

Rugby

En championnat de 1ère et 2ème série, Le RC Gardanne a gagné à Caromb 10 à 6 et a battu Saint-Gilles 19 à 13.

Judo

Au tournoi international d'Alassio (près de Gênes), l'Athlétic Judo Avenir a terminé premier par équipe, Yves Hernandez remportant la première place en individuel. Au grand prix minimes de Marseille, Elodie Brun termine 2ème en mois de 48 kg, Grégory Achard atteint les quarts de finale en moins de 55 kg.

Compte-rendu
Conseil municipal du 26 septembre 1996

Après chaque séance du Conseil municipal, énergies vous proposera un compte-rendu synthétique de la séance : présentation de la délibération par l'élu qui en est chargé et résultat du vote. Pour la séance du 26 septembre 1996, cinquante-cinq questions étaient à l'ordre du jour. Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.

N°01 - ***Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 27 Juin 1996.***
UNANIMITÉ

N°02 - ***Information sur les inondations du 26 août 1996.***
M. Meï : Les orages du 26 août 1996 ont eu un caractère exceptionnel par leur intensité équivalent à une pluie centenale.
Des particuliers ont subi d'importants dégâts. Nous venons d'obtenir que la commune passe en zone sinistrée. Les administrés qui ont été touchés pourront bénéficier de remboursements des assurances à condition de les contacter dans les dix jours qui suivent la publication de l'arrêté.
Dans le cadre de la révision de leur POS, des réunions de travail avec la commune de Mimet ont commencé à se tenir, afin d'éviter que notre commune ne réceptionne plus les eaux de ruissellement de leur territoire.
Pour notre part, sont mis à l'étude des travaux complémentaires d'aménagement qui seront à financer sur les prochains budgets.

N°03 - ***Opposition du Conseil municipal à tout tracé d'autoroute empruntant les zones de protection de l'environnement de Gardanne.***
M. Meï : J'ai été alerté sur la réalisation éventuelle d'une autoroute reliant le péage de La Barque à Aix-en-Provence et passant sur les communes de Meyreuil et Gardanne. J'ai interrogé immédiatement le Préfet de Région sur la réalité de ce projet. Il y a effectivement un projet par le Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement d'un tracé d'autoroute qui emprunterait les zones protégées concernant Gardanne. Bien qu'il s'agisse d'une étude, il faut s'y opposer. Il est très important d'avoir une prise de position concernant ce tracé.
Je vous propose dès à présent de nous opposer à tout tracé futur qui passerait par les zones qu'il nous a paru nécessaire de préserver en les classant en *Zone de protection de l'environnement* et de demander une information des élus et de la population sur les études en cours.
UNANIMITÉ

N°04 - ***Adhésion au Syndicat Mixte d'Electrification regroupant les communes des B-d-R - Approbation des Statuts et désignation d'un représentant de la commune de Gardanne.***
M. Meï : Nous avons différé notre adhésion à un Syndicat Mixte d'Electrification. Les communes sont propriétaires et elles peuvent concéder à EDF ou tout autre conducteur d'électricité leur source d'énergie. Nous préférions discuter avec les Houillères pour signer un contrat. Vous vous rappelez l'année passée où nous avons fait jouer notre droit de préemption. Il se trouve que les Houillères ont cédé leur patrimoine à une holding.
Nous n'avons plus de raisons de différer notre adhésion au syndicat des communes de ce département qui regroupe une centaine de communes et qui va traiter directement avec EDF Bien sûr, nous avons obtenu quelques avantages et je vous propose d'approuver cette adhésion et de désigner M. Collomb et M. Bastide respectivement comme délégué et délégué suppléant pour représenter Gardanne au Comité de ce syndicat.
UNANIMITÉ

Le château de Barême

N°05 - ***Création d'un Syndicat Intercommunal d'études sur les déchets ménagers et assimilés - Approbation des Statuts et désignation d'un représentant de la commune de Gardanne.***
M. Meï : En accord avec Monsieur le Préfet et l'Association des Maires de France, il a été proposé de créer un syndicat intercommunal à vocation unique pour conduire des études complémentaires afin que le plan départemental devienne opérationnel. Le Syndicat a vocation d'être dissout lorsque ces études seront terminées. La gestion des déchets ménagers restera assurée comme elle l'est aujourd'hui par les communes.
Les recettes du Syndicat seront assurées à concurrence de 20% par le Conseil général, 20% par le Conseil régional, 40% par l'ADEME, 20% par les communes ce qui conduit à estimer à environ 1 Fr par habitant la contribution des communes.
Je vous propose d'adhérer à ce Syndicat, d'approuver les statuts et notre contribution financière, d'être le représentant de la commune en son sein et de désigner M. Bastide comme mon suppléant.
UNANIMITÉ

N°06 - ***Acquisition de la propriété du Château de Barême.***
M. Meï : Nous proposons d'acquérir la propriété du Château de Barême pour la somme de 3 300 000 Frs. Cela serait une erreur de la laisser partir. La propriétaire actuelle, Mme Suzzoni, a demandé que soit inclus dans l'acte de propriété que l'on n'en fasse pas une maison de retraite et que la commune prenne à sa charge la clôture de la séparation de sa propriété d'avec la nôtre, soit une dépense supplémentaire de 100 000 Frs.
Qu'allons-nous en faire ? Nous ne le savons pas encore… Mais, quand il y a des opportunités aussi importantes en surface, il faut les saisir pour que nous ayons la maîtrise des terrains. C'est une orientation sur des projets qui se réaliseront à long terme.
POUR : 28, CONTRE : 3, ABSTENTIONS : 1

N°07 - ***Vote du Budget Supplémentaire Principal - Exercice 1996.***
M. Peltier : Le Budget Supplémentaire est établi à partir des excédents constatés au compte administratif que nous avons voté au mois de juin. Ce budget est un budget de réajustement par rapport aux prévisions initiales du Budget Primitif.
La Commission des Finances s'est réunie et a approuvé la présentation telle qu'elle a été faite dans le document.
M. Meï : Cette année, nous n'aurons aucune Dotation Globale d'Equipement. J'ai donc écrit pour protester devant cet état de choses. La volonté de l'Etat d'aider de moins en moins les communes se traduit par des difficultés de plus en plus grandes. Pour l'année prochaine, des choses difficiles s'annoncent car nous allons être pressurés. Le Président de la République avait promis un pacte de stabilité financière. Les engagements pris sont tenus mais largement en-dessous de ce qui aurait dû l'être. L'année prochaine s'annonce encore difficile. Est-ce qu'on va encore ponctionner la caisse de la CNRACL (Caisse de retraite des collectivités locales) ? On s'attend à un budget difficile. Je voudrais encore dénoncer ce transfert de charges.

Il y a quand même deux choses importantes : l'achat de Barême et surtout la mise en place d'une première opération de réhabilitation et d'extension de l'école du Centre. On va rénover totalement le préau (création d'une salle polyvalente). Les engagements pris seront tenus.
POUR : 30, ABSTENTIONS : 2

N°08 - *Vote de subventions à diverses associations.*
M. Peltier : Vous avez un état des subventions que l'on se propose de mettre au Budget Supplémentaire. Je vous propose de voter les subventions telles qu'elles vous sont proposées dans ce document.
POUR : 28, ABSTENTIONS : 4

N°09 - *Vote du Budget Supplémentaire Annexe du Service des Transports.*
M. Peltier : Ce budget supplémentaire s'équilibre à :
- section de fonctionnement en dépenses et en recettes : 335 401,68 Frs,
- section d'investissement en dépenses et en recettes : 610 000,00 Frs.
Les dépenses de réajustement de la section fonctionnement sont minimes (25 932,35 Frs) et portent essentiellement sur des réajustements du poste « personnel. » Ceci nous permet de dégager un prélèvement section d'investissement de 309 469,51 Frs qui sera affecté au renouvellement des véhicules. Celui-ci s'élèvera à 600 000,00 Frs compte tenu des reports 1995.
POUR : 26, CONTRE : 3, ABSTENTIONS : 2

N°10 - *Mise en place d'une concertation par la SNCF portant sur le doublement de la voie entre les gares de Gardanne et de Septèmes.*
M. Peltier : La SNCF envisage le doublement de la voie entre les gares de Gardanne et Septèmes. Ces travaux, d'un montant supérieur à 12 MF, conformément aux articles R 300.1 alinéa 4, R 300.2 et L 300.2 III du Code de l'Urbanisme, doivent faire l'objet d'une concertation en accord avec la commune.
La SNCF nous propose à cet effet :
- la diffusion aux élus et responsables d'association d'une plaquette présentant le projet,
- envoi à chaque foyer d'un dépliant,
- organisation d'une exposition,
- une réunion publique clôturant la concertation.
M. Meï : C'est un projet pour lequel on se bat depuis 10 ans. La SNCF est obligée d'avoir une délibération pour aller à la concertation. Ce sera la première fois que la SNCF procèdera à une consultation.
UNANIMITÉ

N°11 - *Délibération complétant la délibération du 27 Juin 1996 accordant la garantie d'emprunt communale à la Société Logirem pour la réhabilitation de la Cité HLM le Stendhal.*
POUR : 29, CONTRE : 3

N°12 - *Vote du Budget Supplémentaire de l'Eau - Exercice 1996.*
M. Collet : Je vous propose d'approuver le budget supplémentaire 1996 de l'eau. Ce budget a reçu un avis favorable du conseil d'exploitation le 12 septembre 1996 et fait apparaître un équilibre des dépenses et recettes d'exploitation pour un montant de 653 797,31 francs et un équilibre des dépenses et recettes d'investissement pour un montant de 8 083 399,48 francs.
POUR : 26, CONTRE : 3, ABSTENTIONS : 3

N°13 - *Vote du Budget Supplémentaire de l'Assainissement.*
M. Collet : Je vous propose d'approuver le budget supplémentaire 1996 de l'assainissement. Ce budget a reçu un avis favorable du conseil d'exploitation le 12 septembre 1996 et fait apparaître un équilibre des dépenses et recettes d'exploitation pour un montant de 912 079,53 francs et un équilibre des dépenses et recettes d'investissement pour un montant de 8 000 167,71 francs.
POUR : 26, CONTRE : 3, ABSTENTIONS : 3

N°14 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat avec l'Association « Echanges Culturels en Méditerranée » sis à 13006 Marseille - Palais du Pharo - 58 Bd Charles Livon - pour la réalisation d'une conférence et d'un concert.*
UNANIMITÉ

N°15 - *MOTION contre la réduction des moyens de l'Education Nationale.*
M. Payan : Lors de la réunion des Conseils d'écoles du 18 novembre 1995 dont le thème était l'aménagement des rythmes scolaires, les élus alertaient les parents d'élèves et le corps enseignant des dangers que comportaient les expérimentations en cours dans certaines villes comme Epinal notamment.
Guy Drut, Ministre de la Jeunesse et des Sports confirme bien nos craintes, il déclare *« La Commune est le principal opérateur et financeur de l'aménagement des rythmes scolaires. »* Il met en place de façon arbitraire un processus qui va faire éclater notre système scolaire actuel et

L'école a besoin de moyens.

conduire à un transfert de charges considérables sur les communes, de l'ordre de 400 millions et 1 milliard de centimes selon les hypothèses retenues.
En fin d'année scolaire, le Conseil municipal a pris une délibération pour refuser une fermeture de classe dans nos écoles du centre ville. Cette fermeture n'a pas eu lieu compte tenu du niveau des effectifs et de la fermeté des différents partenaires locaux et notamment des parents d'élèves. Mais, d'année en année, les conditions d'accueil et d'enseignement se dégradent dans notre commune du fait des suppressions successives de postes d'instituteurs ; les classes sont surchargées en maternelle et des enfants ne sont pas scolarisés faute de place.
Alors que dans un contexte social et économique de plus en plus difficile, face aux problèmes de l'illettrisme et de l'échec scolaire, notre pays aurait besoin d'un effort sans précédent en matière d'éducation, tous les projets du gouvernement de Chirac-Juppé vont dans le sens contraire. La dernière décision scandaleuse étant la baisse de la prime de rentrée scolaire.
Pour réduire le déficit budgétaire conformément aux critères de convergence du Traité de Maastricht, le pouvoir prévoit pour 1997 la suppression de 2 900 postes dans le primaire et de 1 000 dans les collèges. C'est totalement aberrant et inacceptable !
Dès la rentrée, les organisations syndicales d'enseignants et les associations de parents d'élèves ont engagé la riposte et décidé de faire du lundi 30 septembre une journée de grève et de manifestations.
Le Conseil municipal soutient cette initiative et appelle la population gardannaise à se mobiliser pour défendre le service public d'Education Nationale et pour revendiquer les moyens qui lui font défaut.
POUR : 29, CONTRE : 3

N°16 - *Revalorisation des prix des repas dans les cantines scolaires - Année 1997.*
Mme Marcolini : L'arrêté du 5 Juillet 1996 relatif aux prix des cantines scolaires et de la demi-pension pour les élèves de l'enseignement public a fixé les conditions de l'actualisation des tarifs pour 1997. Le taux de hausse maximale est fixé à 2%. Par contre, les tarifs pour les instituteurs et le personnel extérieur ne sont pas soumis à cette réglementation. En conséquence, je propose que le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la délibération fixant les tarifications comme suit pour l'année 1997 :
- 11,50 Frs pour les élèves inscrits à la restauration scolaire,
- 18,50 Frs pour les instituteurs et le personnel extérieur.
POUR : 29, CONTRE : 3

N°17 - *Point sur la Rentrée Scolaire 1996 - 1997.*
Mme Marcolini : Aucune fermeture de classe n'a été prononcée par l'Inspection Académique. Pour ce qui est de notre responsabilité, l'ensemble des travaux qui étaient programmés cet été ont été réalisés. Il est rappelé enfin qu'une première tranche de rénovation de l'école du Centre (création d'une salle polyvalente) est financée à hauteur de 1 MF au budget supplémentaire.
M. Meï : L'action qui a été menée par les parents d'élèves a permis de sauvegarder une classe.

N°18 - *Demande de dispense de rapporter mainlevée d'une inscription hypothécaire dans le cadre d'une cession gratuite par la commune à M. Cilestrini.*
Délibération complémentaire
UNANIMITÉ

N°19 - *Demande de dispense de rapporter mainlevée d'une inscription hypothécaire dans le cadre d'une cession gratuite par la commune*

à M. Anthouard.
Délibération complémentaire
UNANIMITÉ

N°20 - *Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'acquérir une bande de terrain - Propriété Milioti.*
M. Collomb : Afin d'améliorer la sécurité au Chemin Estrec à partir de l'avenue des Anciens combattants, il est nécessaire de couper un virage et créer un trottoir. Pour ce faire, un accord a été trouvé avec M. Milioti :
- acquisition de 25 m² environ sur la base de 80 Frs/le m²,
- reconstruction d'un muret de clôture 12 000,00 Frs. Indemnisation d'une haie devant être arrachée 10 000,00 Frs.
- Soit un total de 24 400,00 Frs.
UNANIMITÉ

N°21 - *Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'acquérir deux parcelles de terre lieu-dit Biver.*
UNANIMITÉ

N°22 - *Modification du compromis d'échange avec M. Olive.*
M. Collomb : Il est proposé de revoir le compromis et de modifier légèrement la surface cédée à détacher de la parcelle communale.
UNANIMITÉ

N°23 - *Vente d'une petite emprise d'un terrain communal lieu-dit l'Abis Nord à M. et Mme Roustan.*
M. Collomb : M. et Mme Roustan, propriétaires au Clos Anaïs, ont demandé à la commune de leur vendre une petite emprise de terrain (27 m²), en vue d'une meilleure configuration de leur propriété pour un prix de 150 Frs le m².
UNANIMITÉ

N°24 - *Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'acquérir une bande de terrain - Impasse La Crau - Propriété Jullien*
M. Collomb : Le projet d'aménagement du giratoire et de ses abords à l'Avenue de Nice nécessite l'acquisition de 20 m² de terrain environ à M. Jullien Fernand. Le prix de cession est de 150 Frs le m².
UNANIMITÉ

N°25 - *Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer un échange avec soulte avec M. et Mme Rovera Joseph et M. et Mme Car André - Délibération modifiant la délibération du 26 octobre 1995.*
M. Collomb : En vue de créer un trottoir, des places de stationnement et une aire de retournement, chemin Font de Garach, la commune doit devenir propriétaire de parcelles pour une superficie totale de 234 m². Cette acquisition peut se faire sous forme d'échange, la commune pouvant rétrocéder des petits délaissés de terrains acquis à Monsieur Rovera en 1985 pour une superficie totale de 29 m².
Vu la différence des emprises échangées, une soulte de 20 500,00 Frs sera due par la commune, et ce conformément à l'évaluation du Service des Domaines (100 Frs le m²).
UNANIMITÉ

N°26 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de servitude avec EDF pour le remplacement « du poste Michelon. »*
M. Collomb : Dans le cadre du remplacement du poste Michelon, EDF a sollicité le droit d'établir deux supports pour conducteurs aériens et de faire passer ces conducteurs (longueur de 50 m environ), sur la parcelle communale située lieu-dit La Plaine Nord. C'est dans le cadre de la modernisation des réseaux.
UNANIMITÉ

N°27 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec EDF pour la mise en place d'une ligne électrique souterraine à Haute Tension issue du poste « Michelon. »*
UNANIMITÉ

N°28 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de servitude avec EDF pour la création « du poste/cabine Valabre. »*
M. Collomb : EDF doit créer un poste de distribution publique d'électricité au lieu-dit Moulin de Valabre. Nous proposons d'accorder une servitude à titre gratuit de 20 m² sur la parcelle concernée.
UNANIMITÉ

Le stade Séropian sera remis aux normes.

N°29 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de servitude avec EDF pour le passage d'une ligne aérienne 20 KV pour l'alimentation du poste St-Baudille.*
UNANIMITÉ

N°30 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec la Société Sirocco Publicités pour l'implantation de 16 planimètres et 10 abris-bus.*
UNANIMITÉ

N°31 - *Autoriser Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres ouvert et à signer avec l'entreprise retenue pour des travaux de mise aux normes de stades.*
M. Menfi : Suite aux nouvelles directives de jeu concernant le football, il est nécessaire de procéder à une remise aux normes de trois terrains stabilisés, le stade Jérôme-Bienvenu, le stade Séropian et le terrain d'entraînement stade de Biver.
Les travaux comprendront des terrassements, des aménagements pluviaux, de la maçonnerie ainsi que des aménagements annexes. Le montant des travaux est estimé à 1,4 MF.
M. Meï : Je demanderai que les travaux se fassent en concertation avec les associations utilisatrices.
UNANIMITÉ

N°32 - *Autoriser Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres ouvert et à signer avec l'entreprise retenue pour l'aménagement du Parking Chave - Quartier St-Roch et le réaménagement du Carrefour Pont de Péton - Avenue Maurel Agricol.*
M. Menfi : La municipalité va engager des travaux de voirie pour l'aménagement du parking Chave - quartier Saint-Roch et le réaménagement du boulevard Pont de Péton/Maurel Agricol. L'estimation des travaux s'élève à 900 000 francs TTC.
M. Meï : Là aussi, en concertation avec les riverains.
UNANIMITÉ

N°33 - *Autoriser Monsieur le Maire à lancer un marché négocié et à signer avec l'entreprise retenue pour des travaux de restructuration de la crèche municipale.*
M. Menfi : A la suite d'une demande de mise en conformité par les services d'hygiène de la cuisine de la crèche municipale, un projet de construction et de restructuration de l'existant a été réalisé. Il permettra la conformité des circuits d'alimentaires et la prise en compte d'un local pour le personnel. Le montant des travaux est estimé à 500 000 Frs.
Je propose que le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à lancer un marché négocié et à signer avec l'entreprise qui sera retenue.
UNANIMITÉ

N°34 - *Autoriser Monsieur le Maire à lancer un marché négocié et à signer le marché avec l'entreprise retenue pour l'aménagement d'une salle du conte (auditorium) de la médiathèque.*
UNANIMITÉ

N°35 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 aux lots n° 1 et n°2 du marché de réhabilitation de la Zone Industrielle La Palun.*
POUR : 30, CONTRE : 1, ABSTENTIONS : 1

N°36 - *Autoriser Monsieur le Maire à lancer un marché négocié et à signer avec l'entreprise retenue pour l'acquisition et l'installation d'une toilette à entretien automatique sur la place du marché de Biver.*
POUR : 30, CONTRE : 2

N°37 - *Demande de concours d'un service technique de l'Etat pour une mission de maîtrise d'œuvre concours 235 015.*
POUR : 31, ABSTENTIONS : 1

N°38 - *Demande d'enquête hydraulique en vue de la création d'un ouvrage déversoir sur l'ancienne décharge Vallon St-Pierre.*
M. Menfi : Lors de notre dernière séance du Conseil municipal, il avait été décidé de lancer un appel d'offres pour la réalisation d'un ouvrage déversoir sur l'ancienne décharge Vallon St-Pierre. Après vérification par nos services,

ces travaux doivent être précédés d'une enquête publique hydraulique et cela conformément aux décrets d'application du 29 mars 1993 de la loi sur l'eau.
UNANIMITÉ

N°39 - *Remboursement sinistre du 18 février 1996 - Vol véhicule immatriculé 4322 SD 13.*
UNANIMITÉ

N°40 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec Monsieur le Président du Conseil régional et Monsieur le Proviseur du lycée de Valabre pour l'utilisation de locaux scolaires.*
M. Moraldo : Afin de permettre à l'association de Gymnastique Volontaire de pratiquer ses activités, il est proposé de passer une convention pour l'utilisation du gymnase du lycée d'enseignement général et technologique agricole suivant les conditions décrites dans la convention jointe en annexe. La participation financière forfaitaire de la commune est fixée à 1 500 Frs.
UNANIMITÉ

N°41 - *Autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'intervention des forestiers-sapeurs du département pour des travaux de création et entretien d'ouvrages de DFCI et Travaux Tazieff - Programme 1997.*
M. Bastide : Depuis de nombreuses années, le Conseil général agit pour la sauvegarde de la forêt méditerranéenne. Les forestiers sapeurs du département exécutent un programme annuel de travaux de prévention : création et entretien d'ouvrages de DFCI et Travaux Tazieff débroussaillement.
Afin de pouvoir bénéficier de cette opération, M. Bastide propose au Conseil municipal de solliciter auprès du Conseil général l'inscription de la commune de Gardanne au programme 1997 des travaux des forestiers sapeurs du département.
UNANIMITÉ

N°42 - *Autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil régional, Conseil général et de la DDAF dans le cadre des travaux forestiers subventionnés par l'Etat - programme 97 - Pidaf du Piémont de l'Etoile - Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne.*
M. Bastide : Les travaux concernent :
- fiche d'opération 96-4 : l'éclaircie de peuplements résineux denses 12 ha, élagage à 2 m des arbres réservés, broyage mécanique sommaire des rémanents de coupe etc.
- fiche d'opération 97-1 : implantation à l'intérieur du massif forestier de points d'eau légers de 30 m³. Le montant de ces deux opérations s'élèvent à 170 000,00 Frs HT, 20% restant à la charge de la commune. La participation communale sera donc de 34 000,00 Frs HT qui seront inscrits au budget prévisionnel 1997 après accord sur le montant de la subvention.
UNANIMITÉ

N°43 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au contrat passé avec la société Onyx pour l'enlèvement des « papiers cartons. »*
M. Bastide : Dans le cadre de sa politique générale de défense de l'environnement, la commune a décidé de développer ses points d'apports volontaires permettant une collecte sélective des vieux papiers et cartons. C'est ainsi que 7 conteneurs supplémentaires ont été installés sur la commune.
POUR : 30, ABSTENTIONS : 2

N°44 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat avec la société Onyx pour l'enlèvement des « plastiques. »*
M. Bastide : Dans le cadre de la politique de la municipalité de la défense de l'environnement, il a été décidé la mise en place de 8 conteneurs de 4 m³ destinés à la collecte de plastiques ménagers en PVC et PET. Il est proposé aujourd'hui d'assurer la collecte et le transport des matériaux jusqu'au centre de tri et de conditionnement.
Je propose donc au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la société Onyx pour un coût de 4 000 Frs HT la tonne.
UNANIMITÉ

Le débroussaillement, pour sauvegarder la forêt.

N°45 - *Autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention la plus large possible auprès de l'ADEME pour la mise en place d'une collecte sélective.*
UNANIMITÉ

N°46 - *Autoriser Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres ouvert et à signer avec l'entreprise retenue pour l'impression, le façonnage et la mise sous film du « journal énergies. »*
Mme Primo : La revue municipale « énergies » vient de passer à un rythme de parution bimensuel, ce qui nécessite un raccourcissement des délais d'impression.
Pour répondre à cette contrainte, il est proposé de lancer un appel d'offres ouvert pour l'impression, le façonnage et la mise sous film du journal « énergies. »
En conséquence, je propose que le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres ouvert et à signer avec l'entreprise retenue.
POUR : 26, CONTRE : 2, ABSTENTIONS : 4

N°47 - *Annulation de la délibération du 27 juin 1996 portant attribution d'un logement au Directeur des Services Techniques pour nécessité absolue de service.*
UNANIMITÉ

N°48 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec l'Association pour le Développement de l'Information Administrative et Juridique - sise à 75940 Paris Cédex - 3, Rue de Romainville - pour une action de formation intitulée « La Gestion des congés liés à l'indisponibilité physique des agents publics territoriaux. »*
POUR : 27, ABSTENTIONS : 5

N°49 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec L'Association « Lecture Jeunesse » sise à 75015 Paris - 36 Rue Emeriau - pour une action de formation intitulée « La production de science-fiction et de bandes-dessinées pour les adolescents. »*
UNANIMITÉ

N°50 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec l'Association Léo-Lagrange sise à 13001 Marseille - 14, Rue Beauvau - pour une action de formation intitulée « L'animation des pré-adolescents, loisirs de proximité, animation de quartier. »*
UNANIMITÉ

N°51 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec « L'Edition Formation Entreprise » - Département Formation - sise à 75818 Paris Cédex 17 - 50, Bis Avenue de la Grande Armée - BP 6229 - pour une action de formation intitulée « Comment concilier qualité-maîtrise des coûts » - Colloque restauration collective.*
UNANIMITÉ

N°52 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec le Centre de Formation Perform sis 13120 Gardanne - Quartier St-Pierre Biver - pour une action de formation intitulée « Exploitation et maintenance des automatismes commandés par des automates TSX 17/27/47. »*
UNANIMITÉ

N°53 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec le Centre d'Information, de Documentation, d'Etude et de Formation des Elus - sis à 93189 Montreuil Cédex - 10, Rue Parmentier - pour une action de formation intitulée « Missions locales. »*
UNANIMITÉ

N°54 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec le CNFPT sis à 13090 Aix-en-Provence - Rue du Château de l'Horloge - ZAC Jas de Bouffan - pour une action de formation intitulée « Remise à niveau. »*
UNANIMITÉ

N°55 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec « Emergences » sis à 13001 Marseille, 29, La Canebière - pour une action de formation intitulée « Formation action à la gestion de la restauration. »*
POUR : 27, CONTRE, 2, ABSTENTIONS : 3

Petites annonces

DIVERS

☛ Vds **Poste K7** Alpine + tiroir, ampli-equaliseur 2 HP. 800 F Tél. 04 42 58 28 22
☛ Vds **four élect.** (800 F.) + Tronçonneuse (500 F.) Tél. 04 42 58 38 94
☛ Vds **ampli technic** + tuner (850 F) + K7 platine disque (850 F) + MIni chaîne port. K7 2 enceintes (450 F) + appareil drainage neuf (950 F). Tél. 04 42 22 75 17
☛ Vds **landau/poussette** + acces. (500 F) + chauf. bib. (50 F) + lit pliant (250 F) + porte bb + vélo (250 F) Tél. 04 42 51 40 16
☛ Vds **jeu vidéo Game boy** super nintendon (50 - 100 F) Tél. 04 42 51 24 39
☛ Vds **buffet table de cuisine** +cuis.four elect.+salon cuir+chiffonier noyer+robe de cerem.T44/46 Tél.04 42 58 03 44
☛ Vds **chiots Skye Terrier.** Non log. tatoués.vacc. (1500 F) Tél. 04 42 22 45 98
☛ Vds **landau 2 pl.**tandem.BE (450 Frs) Tél 04 42 58 31 69
☛ Vds **manteau vert** (daim) (500 Frs) Tél 04 42 22 75 17
☛ Vds **tapis pure laine** 2 X 3 m. BE. Tél. 04 42 22 26 43 HR
☛ Vds **PC 486 DX33mhz** + CD Rom 6 x + carte son sound blaster 16 2 HP écran 14 SVGA (4500 F) + imprimante jet d'encre (1500 F) Tél. 04 42 58 28 22
☛ Vds **SPI Radial** medium 82 m2. exc. état. Tél. 04 42 58 10 04 HR
☛ Vds **sténotype neuve** + access. (1500 F.) Tél. 04 42 58 29 79
☛ Vds **scelle noire** de poney BE (600 F.) Tél. 04 42 58 49 14
☛ Vds **chambre blanche** lit 2 places, arm. chevet + coiffeuse (3000 F.) Tél. 04 42 58 36 12 soir.
☛ Vds **chbre à coucher** pont style L. Philippe lit en 140 cm TBE. Tél. 04 42 58 47 55 HR à 22 h
☛ Vds **canapé fixe** 2 pl. + commode pin + matelas 2 pl. Tél. 04 42 58 28 17
☛ Vds **divers objets** prix de 5 Frs à 2500 F. Tél. 04 42 65 83 13
☛ Vds **2 hauts parleurs** voiture Pionner. (300 F.) neufs. Tél. 04 42 58 18 88 HB
☛ Vds **chambre complète** en pin lit 90. BE (1300 F) Tél. 04 42 51 03 60
☛ Vds. **vêt. cuisine** (800 F.) Tél. 04 42 51 24 39
☛ Vds **divers meubles** (cuis. salon. chbre.) Tél. 04 42 42 46 55
☛ Vds **lit bb années 50** en bois BE (150 F) Tél. 04 42 58 02 65 soir
☛ Vds **encyclopédies + Orgue élect.** Tél. 04 42 58 40 47 ap. 16 h
☛ Vds **lit pliant BB,** matelas + siège auto. + vêtements 0-3 ans. Tél. 04 42 51 13 45
☛ Vds **chambre à coucher** ancienne. 5000 F. à déb. Tél. 04 42 51 36 79 le soir
☛ Vds **porte garage** fer bascul. (400 F) + **fenêtre** bascul. 110x140 (500 F) + petit fauteuil (200 F) Tél. 04 42 58 16 12

LOGEMENT

☛ Vds **maison village** à Peyruis/3 niv. (12 Unités) Tél. 04 42 58 38 94
☛ Vds **bail ts commerces** ctre Gardanne local 22 m2 pt loyer. Té. 04 42 58 43 25
☛ Vds **appart. T4** à Gardanne (Rés. la Crau) garage+cave+local et lavoir.chauff.indiv. Tel 04 42 51 17 15
☛ Part.vds **appart.T3** gar.+cave à Gardanne (40 U).Tel 04 42 51 39 67
☛ Vds. **com + immeuble** (83) Tél 04 94 80 73 59☛ Vds **maison de village** avec cour à rénover. 70 m2 (100 000 F). Tél. 04 42 24 16 03 soir
☛ Vds **T2 meublé** (42 m2) rés. avec pisc. au Grau du Roi. Tél. 04 42 58 10 04 HR
☛ Part. **loue local 40 m2** Gardanne conviend. artisan. et Atelier et bureaux (180 m2). Tél. 04 42 58 39 86
☛ Vds **studio + CM** à Risoul ctre station. Tél. 04 42 51 44 95
☛ Loue **T2 à Six Fours** plages à l'année ou de juin à sept. T. belle rés. Tél. 04 42 58 47 55
☛ Part. **cherche garage** à Gardanne. Tél. 04 42 65 92 10
☛ Part. **cherche terrain** construct. à Gardanne Tél. 04 42 58 06 10
☛ **Cherche garage** à Gardanne ou alentours Tél. 04 42 58 32 15 HR
☛ Vds **2 pièces + balcon de 28 m2** à Puy St Vincent. équip. 6 p. cave. 22 unités. Tél. 04 42 51 15 41

OFFRES DE SERVICE

☛ J. fille ferait **mén. ou garderait** enf. le soir, week-end et vac. Tél. 04 42 51 37 84
☛ **Saisie ts documents** sur ordina. Tél. 04 65 98 12
☛ Donne **crs de soutien scol.** jusqu'à term. (Français, philo) Tél. 04 42 58 98 72
☛ Dame **garderait enf. ou BB** dans villa à Gardanne. Tél. 04 42 65 96 94
☛ Groupe vocal Gardanne **recherche chanteur(se)** - 25 ans. Tél. 04 42 58 04 24
☛ Personne sér. **ferait mén.** à Gardanne. Tél. 04 42 5124 39
☛ J. Femme **garderait enf**. ou ferait secrétariat. Tél. 04 42 58 36 44
☛ Etudiant niv. licence phys. **donne crs** maths-phys-chimie jusq. term. Tél. 04 42 58 67 93
☛ Dame **garde BB** dans villa jardin. Tél. 04 42 58 03 63
☛ Maman ayant enf. scol. aux Aires **garderait enf. ou BB** ds villa matin tôt et soir tard. Tél. 04 42 51 49 94
☛ Monsieur sérieux **ferait ménage,** tapisserie, peinture etc. Tél. 04 42 51 14 87 HR
☛ Dame sér. rech. **ménage.** Tél. 04 42 51 10 04
☛ Dame **garde enf.** sortie école + vac. Tél. 04 42 51 01 93
☛ Dame **garde enfant** dans Gardanne. Tél. 04 42 51 34 05
☛ Jeune dame **cherche personne motivée** pour prépa. concours IUFM Tél. 04 42 65 82 11
☛ Jeune dame allemande donne **cours allemand** 6° à 3°. Tél. 04 42 51 41 48
☛ Prof. diplomé conservatoire **donne crs solfège,** harmonie jazz et rock arrangements sur ordinateur. Tél. 04 42 58 98 72
☛ J.Homme donne **crs piano**+synthé+ solfège, guitare Tél. 04 42 65 87 00 ou 04 42 51 25 62
☛ Entraide des BDR **rech. bénévoles** pour 3,4 apr.midi/mois. Tél. 04 42 51 06 44 soir
☛ Pers. sérieuse ferait **h. ménage** Tél. 04 42 51 24 39
☛ Couple enseignants **donne cours** maths, anglais, français, et docteur en psycho. donne crs conseils. Tél. 04 42 65 95 74
☛ Jeune dame sér. ferait **h. repass.** (50 F/h). Tél. 04 42 51 47 29
☛ Jeune femme ferait **h. repass.** (45 F/h). Tél. 04 42 51 41 29
☛ J.F. fille **garde enf. pdt vac. week-end, soir** tél. 04 42 51 08 63
☛ Maman **garde BB ou enf. villa.** Poss. cours ou soutien. Tél. 04 42 51 57 57
☛ Etudiant en **maths, donne cours ts niv.** jusqu'à Bac + 2. Tél. 04 42 58 04 91
☛ Dame cherc. **H. Repassage.** (50 F; l'h.) Tél. 04 42 65 98 27
☛ Dame **tape tout documents** écrit lettres. Tél. 04 42 51 35 68
☛ Dame maîtrise **anglais donne crs ts niv.** (6ème-term.) Tél. 04 42 69 75 77
☛ Maman **garde enf. à son dom.** (sortie éc. + vac.)Tél. 04 42 51 09 63

VEHICULES

☛ Vds **jantes alu** pour Seat + Pneus (1000 F) + sas neige pr caravane TBE (600 F) Tél. 04 42 51 44 95
☛ Vds **4 jantes alu** Peugeot+pneus (peugeot 104 ou talbot) (500 Frs)+blouson en cuir homme neuf (1200 Frs) Tél. 04 42 65 84 24 ap.17 h
☛ Vds **super 5** Mod. 89. TBE.CT.OK. 15000 F. Tél. 04 42 58 13 26
☛ Vds **mehari 4 places** an 75. Tel 04 42 51 17 15
☛ Vds **velomoteur BE** motobecane 51 light prix à déb. Tel 04 42 51 17 15
☛ Vds **vélo course** ad.jamais servi (1000 Frs) Tél 04 42 51 11 49
☛ Vds **RM 80** an. 92 BE.+ bottes (8500 Frs) Tél 04 42 58 14 96
☛ Vds **vélo course** TBE. (900 F.) Tél. 04 42 58 49 14
☛ Vds 1 **pneu caravane** Michelin 400 X 8. chbre. TBE. Tél. 04 42 22 26 43 HR
☛ Vds **Fiat 500.** 59000 km. TBE (16000 F.) Tél. 04 42 65 83 13
☛ Vds **205 GTI** 1900. An 90. 77000 km. Tél. 04 42 65 96 37
☛ Vds **attelage Fiat Uno** (200 F) Tél. 04 42 58 05 30 HR
☛ Vds **vélo enf. bi-cross** BE (250 F) Tél. 04 42 58 02 65 soir
☛ Vds **vélo course + vélo fille** Tél. 04 42 58 29 79 ap. 17 h
☛ Vds **Opel Corsa 1,3 l GT.** Mod 85. BE. 8500 F. Tél. 04 42 58 15 80 ap. 20h
☛ Vds moto **enduro Yamaha. 125 cm3**. An 89. 8500 F. Tél. 04 42 51 15 92HR
☛ Vds 2 **jantes alu** pour Mazda (500 F) + 1 **pompe à vide** et un démarreur 205 diesel (500 F) Tél. 04 42 65 82 49

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange
13120 GARDANNE

Mots Croisés n°55

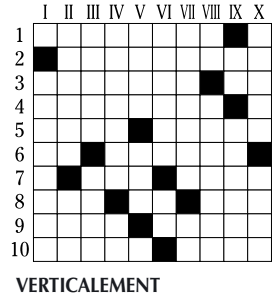

HORIZONTALEMENT

- 1. Proposition scientifique qui peut être démontrée. - 2. Mettre le pied quelque part. - 3. Est indésirable sur le rosier. Celé. - 4. Deux bons demis leur font plaisir. - 5. Vrai. On la trouve en pompant beaucoup. - 6. Régal pour un policier. Monte au mur avec des crampons. - 7. Est gros avec le boeuf. Napperons de table. - 8. Fille de Cadmos. Roulé. Ne reconnaît pas. - 9. Fameux soufleur. Plateau pour artistes. - 10. Claude, c'est une prune estimée. Qui demandent réparation.

VERTICALEMENT

- I. Il écrit pour faire chanter. - II. Font la ronde. Monta peut-être des grues sur son bateau. - III. Celle de Chine n'est pas sympathique. Morceaux pour un seul. - IV. Portugaise si elle est verte. FInit bien. - V. Clairsemé. Madère, par exemple. VI. Enveloppe de certains fruits. En plus. - VII. N'ont pas encore dix-huit ans. Symbole d'un métal. - VIII. Pronom. Enchantent ou effraient. IX. Partie de pétanque. Le pis pour Io. - X. La quetsche en est une. Commune dans l'Orne.

Erratum

Les lecteurs qui ont trouvé la solution de nos derniers mots croisés ont beaucoup de mérite, une malencontreuse erreur s'étant glissée dans les définitions. Promis, juré, et que les cruciverbistes se rassurent, les suivants seront irréprochables.

Menus Restaurants Scolaires

Mardi 5 Novembre
Galantine de volaille / Pâté volaille / Filet poisson meunière / haricots verts persillés / fromage ou yaourt / fruits.

Mercredi 6 Novembre
Carottes râpées salade verte / Bull-Beef / Pâte en sauce+râpé / Yaourt /fromage blanc / petits suisses

Jeudi 7 Novembre
Panaché de choux rouge et blanc / poulet à la basquaise / Riz pilaf / Crème glacée

Vendredi 8 Novembre
Salade verte au Gouda / Poissonnette au four + citron / Gratin de blettes / Banane

Mardi 12 Novembre
Salade d'agrumes et Kiwis / Croqu'œuf au jambon / Pâtes au beurre + râpé / Yaourts aromatisés / flamby / danette vanille.

Mercredi 13 Novembre
Journée à thème

Jeudi 14 Novembre
Sardines beurre citron / maquereaux sauce moutarde / Cervelas / Hachis parmentier / Fruits variés

Vendredi 15 Novembre
Endivettes à la mimolette / Filet de colin provençale / salsifis persillés / Ile flottante

énergies n°63
● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Sylvia HERNANDEZ
● Secrétariat : Marie-France GOMEZ ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Crédit Photos : Édouard PETIT
● Responsable de fabrication : Roger POLETTI ● Impression : CCI ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233
● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne Tél. 04 42 58 18 88 - Fax : 04 42 51 38 31

Panneaux, mode d'emploi

M. MAURICE BOTELLA NOUS A TÉLÉPHONÉ pour nous faire remarquer que le panneau de signalisation "céder le passage" près de chez lui (rue Thiers) est descellé pour la troisième fois en quelques semaines.

Qui répare et entretient les panneaux de signalisation ? Qui décide d'en installer de nouveaux ?

Tout ce qui concerne la réparation et l'entretien des panneaux est pris en charge par le service entretien du centre technique municipal. Les agents font une tournée régulière pour contrôler le millier de panneaux de la commune. Certains sont abîmés après avoir été heurtés par un véhicule, d'autres finissent par s'effacer à la lumière du soleil. Le remplacement d'un panneau coûte environ 1500 F. Si vous constatez qu'un panneau près de chez vous est cassé ou descellé, prévenez M. Maéro en passant par la Mairie (04 42 51 79 90). L'installation de nouveaux panneaux ou de feux tricolores (lors de la création ou de l'aménagement

Erratum

L'article sur le GRETA dans énergies n°61 (page 2) comporte un faux numéro : il s'agit du 04 42 21 52 77 à Aix et non pas du 04 42 51 52 77 à Gardanne. Nous présentons toutes nos excuses aux personnes que cette erreur a pu importuner.

Courrier des lecteurs

Si vous vous posez des questions dont la réponse peut interresser d'autres personnes, si vous souhaitez nous faire des remarques sur tel ou tel sujet, écrivez-nous. Nous publierons vos lettres

Etat civil

MARIAGES

DOLOYAN Nathalie/STEPANIAN Marc. RICARD Jacqueline/CARRODANO Rémy.

NAISSANCES

LE BERRE Kevin. GRIZOU Mélanie. SCOTTO DI PERROTOLO Eva. PARIS Yohan. BOSC Léa. GORGODIAN Nicolas. GROBI Anthony. BUTTIGIEG Julia. SIMO Fiona. BOUDRA Céline. ZIDAT Laureen. EL HADDADI Tatiana.

DÉCÈS

CHABRIER Claudius. AGNIDANI Rose. AMORETTI Jean. BELGOURARI Malika.

Téléphones Utiles

Hôtel de Ville	*✆ 04 42 51 79 00*	*Polyclinique St-Jean*	*✆ 04 42 65 61 00*
Taxis (station)	*✆ 04 42 58 35 98*	*SOS médecin*	*✆ 04 42 51 46 47*
Taxis (Biver)	*✆ voiture 04 91 97 46 56*	*Médecin de garde*	*✆ 04 42 51 10 10*
Gare SNCF	*✆ 04 42 58 30 34*	*SOS vétérinaire*	*✆ 04 42 59 90 62*
Interbus	*✆ 04 42 58 34 29*	*Pompiers*	*✆ le 18*
ANPE	*✆ 04 42 58 31 19*	*Police municipale*	*✆ 04 42 51 23 60*
Sécurité Sociale	*✆ 04 42 65 41 70*	*Fourrière*	*✆ 04 42 58 29 13*
Trésor Public	*✆ 04 42 58 35 28*	*Gendarmerie nationale*	*✆ 04 42 58 30 10*
Centre médico-scolaire	*✆ 04 42 58 35 66*	*Services des Eaux (Dépan.)*	*✆ 04 42 51 79 75 ou 04 42 51 79 50*
DISS (Assistantes sociales)	*✆ 04 42 58 39 29 (surRdV)*	*EDF-GDF*	*✆ 04 42 51 3232*
Pharmacies de garde (nuit)	*✆ Après 20 h, s'adresser aux pompiers - 18*	*Sécurité Gaz (Dépan.)*	*✆ 04 42 51 45 45*
		Electricité (Dépan.)	*✆ 04 42 58 32 42*

Permanences diverses

● *JURIDIQUES*

■ **Un avocat** tient au CCAS (Square Deleuil, Tél : 04 42 58 00 05) une permanence juridique le deuxième mercredi de chaque mois de 9hà 12h (sauf en juillet et août).

■ Un service d'**aide aux victimes** se tiendra à la Maison du Peuple (salle des permanences) le dernier samedi matin du mois.

■ L'**Union des Femmes Françaises** tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur R-V.Rens: Maison de la Femme, 452 avenue Léo Lagrange. Tél. 04 42 51 42 14

● *RETRAITE*

■ La **CRAM du Sud-Est** tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités le mercredi (8h30-12h, 13h-15h30) à la Maison du Peuple.

● *CAF*

Le Gauguin Bâtiment A1 - 13120 Gardanne

■ ***Administratives:*** mardi et jeudi 8h30/11h30 et 13h /15h30

■ ***Sociales:*** mardi 8h30/11h30 (permanence accueil, info), jeudi de 8h30 à 11h30 (permanence Habitat) sur R-V et jeudi de 13h à 15h30 (permanence enfance) sur RdV Service Social : 04 42 26 53 46 Service Administratif : 04 42 26 75 87

● *ASSISTANTES SOCIALES*

Permanences Square Deleuil - Tél. 04 42 58 00 05

■ ***Sylvie Estelle :*** lundi après-midi sans RdV et vendredi matin sur RdV, mercredi matin par téléphone. Tous les 3ème lundis après-midi de chaque mois, permanence à la mairie annexe de Biver, sur RdV. ■ ***Odile Hoareau :*** mardi et jeudi matin sur RdV, uniquement pour les problèmes d'accès et de maintien de logement. ■ ***Martine Hernandez :*** mercredi après-midi, uniquement pour les demandes de logements.

■ ***Renseignements*** au CCAS 04 42 58 00 05.

■ Le service d'**aide légale** est ouvert au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Pour déposer un dossier, les lundis et jeudis de 13h30 à 16h30.

Virginie Esposito, la musique au cœur

GUITARISTE CHEVRONNÉE MALGRÉ SON JEUNE ÂGE (19 ans), Virginie cumule déjà 12 années de pratique de la guitare classique. Issue d'une famille où la musique ne laisse pas indifférent, elle complète sa passion pour l'instrument à cordes par des cours de chant avec le groupe gardannais *Hepta-plus,* dispensés par son propre papa. Inscrite dès l'âge de 7 ans à l'école de musique de Gardanne, elle la quitte cette année après avoir été la première gardannaise à obtenir, en juin dernier, le diplôme de fin de troisième cycle. Ce résultat vient couronner toutes ces années de travail et de sacrifices, mais aussi de satisfactions : « *Chaque fois que je prends ma guitare, je joue avec le plus grand plaisir, même après deux heures de répétition.* »
Plusieurs fois médaillée au concours Bartoli ces dernières années, elle poursuivra son aventure musicale, si elle est reçue non pas au conservatoire de Marseille comme elle le désirait mais à Aix où elle se rend tous les jours pour ses études en Mathématiques et Informatique Appliqués. Professeur de mathématiques ou de musique, peut-être bien les deux...
Elle a encore quelques années pour en décider.

Virginie Esposito, 19 ans et des projets plein la tête.

Sélection Cassette

Opus 1
Conte musical de Gilles Maugenest.

Ils étaient trente musiciens et quatre vingt-dix chanteurs issus de l'école de musique de Gardanne lors de la représentation d'OPUS 1, en juin dernier au Pesquier. Composé par Gilles Maugenest, jeune artiste de la région, créée à la Maison du Peuple le 31 mars 1996, l'œuvre a tenu compte des compétences de l'école de musique de Gardanne (instruments, niveaux). L'histoire -celle d'un jeune musicien- est un véritable conte de fée, une fenêtre ouverte sur la vie de l'école, avec ses soucis, ses tracas et ses bons moments. Sous la direction musicale de Fabrice Ropolo, les élèves ont joué et chanté 12 morceaux. La voix off de Marie-Anne Gury intervient pendant l'œuvre pour relater l'histoire. A l'issue des nombreuses répétitions, une cassette audio du conte musical a été réalisée, en vente à l'OMC ou en prêt à la médiathèque. Rens: OMC: 04 42 58 00 32.

Du 16 au 24 novembre,
Photos de la vallée de l'Arc

L'association Arc Images organise le concours photographique de la vallée de l'Arc. Il vous reste encore quelques jours pour vous inscrire. Pourvu de nombreux prix, le concours comporte deux catégories : libre couleur et libre noir et blanc. Le règlement et les bulletins de participation sont disponibles à l'OMC, boulevard Bontemps et chez Photo Garcin à Gardanne. Les photos retenues feront l'objet d'une exposition itinérante. Du 16 au 24 novembre 1996, elle sera visible en entrée libre à l'Espace Bontemps à Gardanne.
Renseignements à l'OMC au 04 42 58 00 32.

Du 5 au 30 novembre
Entre glace et totem

A travers cette exposition vivante et variée constituée de photos et d'objets divers, vous allez être transporté en Alaska, au Canada ou au Groenland. La passion de Jacques Dalet, auteur de cette expo vous fera découvrir une autre réalité : celle qui à travers ses périples et ses rencontres lui ont fait prendre conscience des atteintes dévastatrices de la pollution et des désastres écologiques. Cette exposition témoigne aussi pour la défense des communautés amérindiennes toujours opprimées. Une collection personnelle d'objets significatifs, originaires des communautés indigènes,témoignera de 15 ans d'ex-

péditions et de périples de Jacques Dalet. L'exposition est visible à la médiathèque.

Le 16 novembre
Henri Dès

Si Henri Dès cesse de chanter pendant son spectacle, la relève est assurée. Tous les enfants (les parents aussi) lui soufflent les paroles. La complicité entre le public et le chanteur est telle qu'ils semblent avoir créé le répertoire ensemble. Henri Dès, c'est de la tendresse en boule de gomme et des clins d'œil au goût de réglisse. De quoi épater le plus exigeant des publics : c'est le spectacle que les enfants conseillent à leurs parents. La magie dure pendant toute la soirée et se prolonge sur un air de fête. Pour tous ceux qui veulent écouter ou chanter, c'est au Cosec le Pesquier à 20h30. Réservations à l'OMC au 04 42 58 00 32.

Le mardi 12 novembre à 18 h
Conférence peinture

Pour la première de la saison 96-97, la conférence sur l'histoire de l'Art, conçue et commentée par Martine Viala, portera sur la peinture entre réalisme et figuration. Au XIXème siècle, les artistes travaillent le réalisme pictural et l'abandon de la qualité imitative. La peinture représentative sera divisée entre le savoir-faire du peintre et le questionnement du créateur. La conférence-diapos se déroulera à la salle de documentation au 1er étage de la médiathèque.
Renseignement : 04 42 51 15 57